

Ciel ; mon éléction me parut son ouvrage, & ainsi je me fis un devoir de m'y soumettre. Dieu connoit la tendresse avec laquelle je me suis appliqué à procurer le bien du Royaume ; à réunir tous les cœurs pour que leur amour n'eût qu'un même objet, & à remplir tous les devoirs, que la Providence m'avoit imposés par des voyes aussi saintes & aussi miraculeuses. Conformément à mon acte d'assurance, je me suis sacrifié pour le maintien de la liberté & des Loix du Royaume. Je me suis toujours chargé avec plaisir de procurer ce que les Etats croyoient leur être avantageux. Me trouvant dégagé de tous engagements au dehors qui auroient pu être blâmés ; marié à la plus digne des Epouses, ma Famille se multipliant annuellement, je n'ai jamais pu regarder les avantages de la Suède, que comme les miens propres & ceux de mes enfans. Tous mes desirs ont donc été depuis le commencement jusqu'à ce moment de rendre mon Royaume heureux ; & les mesures que je prenois pour atteindre ce but, me faisoient passer les heures les plus fortunées.

Je dois maintenant avouer avec la sensibilité la plus grande, que je rencontre, sur tout depuis l'Assemblée de la Diette, dans l'exécution de mes projets, des difficultés qui me font sentir toute la pesanteur de ma Couronne. J'ai crû, que dans l'exercice de la Royauté je ne devois avoir d'autre Directeur que la Parole divine, ma conscience, la forme du Gouvernement & mon acte d'assurance ; & je me suis imaginé que personne ne pouvoit à mon insçu en limiter ou étendre les bornes autrement, que suivant l'esprit & la lettre, selon lesquels le les avois acceptés & jurés. J'ai crû, qu'en envisageant de mon côté comme juste & sacré ce que j'avois promis devant Dieu & devant les Etats, je pouvois exiger de mes fidèles Sujets que de leur côté ils se crussent obligés d'observer religieusement ce qu'ils ont aussi solennellement promis que moi ; & qu'eux agissant contre l'art. VIII. de la forme du Gouvernement ils ne pouvoient me dépouiller de mes droits, fondés sur les loix. J'ai cependant fait la triste épreuve de la manière inouïe avec laquelle à chaque occasion on a voulu interpréter mes justes droits, & de quelle façon on a voulu s'y prendre